

**LA RECTRICE DE LA REGION ACADEMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE, RECTRICE DE L'ACADEMIE DE
BORDEAUX, CHANCELIERE DES UNIVERSITES D'AQUITAINE**

Division des affaires
générales

DAG4

Bureau des concours et
examens

30, cours de Luze
BP 919
33060 Bordeaux-Cedex

Vu le décret n°91-38 du 14 janvier 1991 modifiant le décret n°85-88 du 22 janvier 1985 relatif aux conditions de nomination en qualité d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur ;

Vu l'arrêté interministériel du 20 juillet 2015 portant organisation du certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur,

ARRETE :

Article 1er : les inscriptions à l'examen du certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur sont reçues dans les Directions des Services Départementaux de l'Éducation Nationale du mercredi 9 septembre 2020 au mercredi 7 octobre 2020 inclus.

Article 2 : l'épreuve d'admissibilité se déroulera, pour chaque département, dans la période du mercredi 06 janvier 2021 au mercredi 20 janvier 2021 inclus.

Article 3 : les épreuves d'admission comprenant la soutenance d'un mémoire rédigé par le candidat et une épreuve pratique se dérouleront dans la période du lundi 8 mars 2021 au vendredi 02 avril 2021 inclus.

Article 4 : il appartient à Messieurs les Directeurs académiques des services de l'éducation nationale, Directeurs des Services Départementaux de l'Éducation Nationale, en leur qualité de président de jury, d'organiser les épreuves pratiques et orales.

Article 5 : les procès-verbaux de toutes les épreuves du certificat d'aptitude seront adressés à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la GIRONDE à l'issue de la session d'examen, sous le timbre du bureau des concours et examens.

Article 6 : Messieurs les Directeurs académiques des services de l'éducation nationale, Directeurs des Services Départementaux de l'Éducation Nationale sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Bordeaux, le

Anne BISAGNI-FAURE

